

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION du 5 juin 2026 à 19 h 30

Présents :

MM. LEYRAT Franck, DEBRET Guillaume, FUENTES David, MEYRIGNAC Roland,
Mmes COURTOIS Audrey, JEGO Stéphanie, MIGNON Marielle, WENZ Delphine.

Absents, excusés avec pouvoir :

M. CAPY Pierre-Marie donne procuration à M. LEYRAT Franck
Mme SENECHAL Dominique donne procuration à Mme WENZ Delphine
M. ACCOU Maxime donne procuration à Mme MIGNON Marielle

Secrétaire de séance : M. DEBRET Guillaume

Adoption à l'unanimité du procès-verbal de la séance précédente du 14 avril 2026.

Délibérations :

- 2026-30 : Sénatoriales 2026 : Élection des délégués et suppléants (commune de moins de 1000 habitants) :

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur, NOR : INTP2611651C, relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Il est procédé à l'élection des délégué et suppléants selon les modalités suivantes :

a) Composition du bureau électoral :

Monsieur le 1^{er} adjoint au Maire, qui assure la Présidence du Bureau, indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, soit :

Mme WENZ Delphine, M. MEYRIGNAC Roland, Mme JEGO Stéphanie et M. DEBRET Guillaume.

b) Candidatures enregistrées :

Candidat délégué :

M. CAPY Pierre-Marie

Candidats suppléants :

M. FUENTES David

Mme COURTOIS Audrey

M. LEYRAT Franck

Monsieur le 1^{er} adjoint rappelle l'objet de la séance qui consiste en l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales.

Il indique également que doivent être élus un délégué et trois suppléants.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote, au scrutin secret majoritaire à deux tours.

c) Élection du délégué

A l'issue du dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Est élu délégué dans le cadre des élections sénatoriales, à la majorité absolue, avec 10 voix :

- M. CAPY Pierre-Marie,

d) Élection des suppléants

A l'issue du dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Sont élus délégués suppléants, à la majorité absolue, avec 11 voix :

- M. FUENTES David,
- Mme COURTOIS Audrey,
- M. LEYRAT Franck,

M. le Secrétaire de séance,
Guillaume DEBRET



M. le 1^{er} adjoint au maire,
Franck LEYRAT

